

fur-tout par rapport aux Flottes du Roi parties de *Brest* & de *Toulon*, & à la destination de ces Flottes.

VI. Après une grande conference tenuë chez Mr. le Cardinal, le Commandant du Guet eut ordre de se rendre avec une escorte à la Terre de Mr. Pecquet, premier Commis des affaires étrangères, située dans la Province de *Brie*, & de l'y arrêter de la part du Roi; ce qui fut fait, & le scellé mis sur tous ses papiers. Mr. Pecquet a été conduit d'abord au Donjon du Château de *Vincennes*, & depuis transferé à la *Bastille*. Déjà sa Charge est conferée à Mr. le Dran, Garde du Bureau des Archives, lequel occupe actuellement ces deux Places, comme les avoit le pere de Mr. Pecquet. On a arrêté dix ou onze personnes depuis Mr. Pecquet. Des avis venus de Pays étrangers ont contribué à faire prendre ces mesures. Il s'agit, dir-on, à cet égard, d'une découverte importante. Mais quelles que soient les fautes dans lesquelles Mr. Pecquet ait pu tomber, on le plaint beaucoup, parce que son bon caractère lui avoient acquis l'estime d'un chacun. Il est sçavant, & tout le monde lui est redevable d'un ouvrage, à jamais recommandable pour la beauté des Principes qui y sont établis. C'est l'excellent Livre de l'*Art de négocier avec les Souverains*.

VII. Les Escadres de la Couronné équipées dans les Ports de *Brest* & de *Toulon* ont mis enfin à la voile. Nous l'avons dit par addition à la fin de nos Mémoires du mois passé: Elles font ensemble une Flotte de quarante Vaisseaux de guerre, y compris quatre Vaisseaux partis de *Rochefort*. Ces Escadres, qui jusqu'ici n'ont d'autre nom que des Escadres d'observation,

*Départ
des Escadre.
du Roi.*